



CHRONIQUE DE LACHINE

(Suite de la première page)

les heureux marchands faisant affaires avec nos institutions de charité, il en manquait 500 autres.

Ceux qui ont pris connaissance des listes publiées ont été suffisamment édifiés pour se rendre compte qu'en effet beaucoup de ces heureux vendeurs, quels que soient les pieuses démonstrations auxquelles ils se soient livrés au temps passé, seront franchement hostiles aux retraites fermées, aux pèlerinages à pied à l'Oratoire Saint-Joseph, enfin à toute manifestation religieuse susceptible de gêner la fin d'une crise dont ils sont les sorniois profiteurs.

Il serait favorable tout au plus à une nouvelle consécration en bloc des citoyens de Lachine par not' aumônier, le Rev. Père Viau, du même Ordre religieux que le Rev. Père LeCavalier, et dont les activités spirituelles s'exercent dans la nouvelle St-Vincent de Paul des Sts-Angeles, parce que semblable reconsecration serait susceptible d'intensifier la crise. Chacun a observé que chaque fois que not' aumônier nous consacrait, une tuile nous tombait du ciel. Cette fois, ce seraient 500 chômeurs de plus.

Nous avons été à même de nous rendre compte que "L'Autorité" jouit d'une popularité incroyable à Lachine, à cause de son impartialité sincère, et même ceux qui font profession de ne pas la lire la cachent sous leur comptoir ou derrière quelque meuble de la salle à manger. On rapporte même que not' maire, en ingurgitant ses viandes de charité, et ses vins fins, déguste "L'Autorité" afin de faciliter une laborieuse digestion.

Ces listes que nous avons publiées la semaine dernière ont fourni à tous les marchands l'avantage de savoir combien tel et tel marchand avait vendu aux institutions en charge du "secours direct", et le résultat est qu'on rencontre aujourd'hui beaucoup plus de mécontents.

UN DUR IMBROGLIO

La première représentation entendue, c'est que si les magasins à chaînes ne peuvent pas vendre à la Ville de Lachine (car en vendant au "secours direct", on vend en somme à la Ville de Lachine, qui paie la note), il devrait en être de même pour les détenteurs de licences de bière.

D'autres se demandent comment l'échevin Dubois peut vendre à la fois à la Benevolent Society et à la Saint-Vincent de Paul des Saints-Angeles, ce qui malgré sa prétention contraire, énoncée au Conseil municipal, ne serait pas permis à un échevin, d'après des opinions légales auxquelles il ne faut pas se fier. Le même cas s'applique à l'échevin Legault, si accablé de commandes par la St-Vincent de Paul du Saint-Sacrement qu'il ne trouve pas le temps de prendre la parole au Conseil. Et le "petit cheval blanc" de l'échevin Gaston ne frétillerait pas tant de la queue si le "secours direct" n'existait pas.

Détail particulier: la raison des succès de l'épicerie J.-A. Besner serait dû, paraît-il, à une machine à additionner qu'il tient dans son magasin. Cette commodité a pour résultat de faire rendre à son épicerie les employés attachés au bureau du secours direct, coin de la 10ème avenue et Notre-Dame, afin de faire leurs additions sur cette machine. Ce serait peut-être bon de recommander à tous les marchands qui reçoivent peu de commandes du secours direct d'installer des machines à additionner dans leur établissement.

En conséquence de la publication de cette liste d'heureux marchands vendant au secours direct, nous sommes informés que des démarches sont pour se faire immédiatement à l'hôtel de ville pour que les bons que les chômeurs obtiennent soient valables dans n'importe quel magasin. Nous ne savons pas jusqu'à quel point la demande sera accordée, mais nous savons qu'une démarche du même genre il y a quelque temps après du Conseil qui siègeait alors en comité, a fait faillite. Quelques membres du Conseil n'ont pas voulu accorder cette permission aux chômeurs. C'est assez facile à comprendre: il y a des échevins qui ne vendraient pas en autan avec un système de la sorte. "C'est bien beau d'être pieux, honnête et patriote, mais il ne faut pas être bête", se disent ces échevins-marchands. La crise fait souffrir les chômeurs, mais pour les marchands, c'est une bonne poire qu'ils ne veulent pas laisser échapper aussi facilement. Néanmoins, si Montréal accepte la proposition faite par l'échevin Desroches, on se demande comment Lachine pourrait tirer de l'arrière.

LE REFERENDUM SCOLAIRE

Si le gouvernement provincial accorde le referendum demandé par un groupe de citoyens de Lachine ayant à sa tête le commissaire d'écoles Emmanuel Bélanger, sur l'annexion de notre Commission scolaire des Saints-Angeles à la Commission scolaire de Montréal, le vote sera pris sur cette question entre 8 heures du matin et 7 heures du soir, le jour juin. La requête, en quelques jours, s'est couverte de 400 noms sur une liste de 625 propriétaires.

Pour avoir droit de vote à ce referendum, il sera nécessaire pour les propriétaires d'avoir payé toutes

leurs taxes scolaires, ou pour le secrétaire d'accepter des amis du régime des chèques qui sont donnés d'habitude le soir avant l'élection d'un commissaire, quitte à présenter ce chèque à la banque une semaine après que l'élection est terminée; rien de cela ne sera nécessaire, ni aucun autre "Bluff" du même genre: le fait d'être propriétaire donnera le droit de vote, qui sera secret.

Si ce referendum a lieu, la loi exige que le secrétaire de la Commission Scolaire donne un mois avant la tenue du referendum, le nombre de listes d'électeurs suffisant pour que ceux qui en désirent en reçoivent. C'est dire que tout le monde après que le referendum sera accordé, il faudra que le secrétaire commence à faire les choses comme elles auraient dû être faites il y a plus de vingt années, ce qui aurait évité à un groupe de citoyens d'avoir à demander l'annexion, vu qu'il est impossible dans le moment d'obtenir justice à la Commission, si vous n'êtes pas reconnu être un fervent du vieux régime, qui veut que tout soit réglé dès qu'un membre de la commission dit "Je veux que ce soit ainsi", et tout est fini, pas de discussion. Il n'est pas loisible de demander une information, même poliment, à moins que l'information ne soit demandée par écrit.

LE CAS ALLARD

"Je ne vois pas pourquoi les propriétaires de Lachine demanderaient à être annexés à la Commission Centrale des Ecoles Catholiques de Montréal". Telle serait la déclaration que le commissaire Arthur Allard aurait faite la semaine dernière à quelqu'un qui lui disait qu'il serait avantageux pour les propriétaires de s'annexer à la commission Scolaire de Montréal. Si c'est vrai que le commissaire Allard en est rendu à ne plus comprendre pourquoi les propriétaires de Lachine demandent une chose semblable, nous aurions raison de lui demander de résigner comme membre de la Commission Scolaire de Lachine, car plus il s'approche des maisons d'éducation, moins il comprendrait. L'année dernière, avant que M. Allard fût élu commissaire d'écoles de Lachine, il comprenait tellement pourquoi l'annexion était nécessaire qu'il était le premier à signer une requête qui a été présentée à Montréal, pour que l'annexion se fasse.

Il est facile de voir que l'honneur d'être commissaire a été pour le commissaire Allard une chose qui l'embrouillait lentement au point qu'il ne comprend plus cette année ce qu'il comprendait très bien l'année dernière. Pour notre information, M. le commissaire Allard, laissez-nous vous dire qu'une des raisons pour lesquelles les propriétaires de Lachine sont en faveur de l'annexion, c'est qu'à Montréal le taux de la taxe scolaire est de 70 centimes par \$100, en comprenant tous les services gratuits, et qu'à Lachine le taux est de \$1.15 par \$100 sans aucun service gratuit. Ce qui fait une différence de 45 centimes par \$100. Donc sur une propriété évaluée à \$8,000, ça représente une différence de \$36.00 de plus par année, que le propriétaire de Lachine est appelé à payer. Ce qui veut dire que pour le propriétaire d'un modeste immeuble, \$36 est encore trop élevé pour le simple plaisir de vous fournir l'honneur d'être membre de la Commission Scolaire.

DANGEAU.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

Soumissions de prix demandées pour la construction de l'école Joseph Cassegrain Garçons et Filles.

La Commission recevra jusqu'à trois heures (3 hrs) mardi, le 28 février 1933, des soumissions de prix pour l'entreprise-générale des travaux de construction de l'école Joseph Cassegrain, garçons et filles—environ 24 classes et services accessoires — rues DeLanauvière, Garnier et DeCastelneau, paroisse St-Arsène, district administratif nord; ces soumissions devant être scellées et adressées à son bureau, 117 ouest, rue St-Catherine, et porter, en sus de l'adresse, les mots "Soumission, école Joseph Cassegrain".

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle et elle sera accompagnée d'une chèque personnel du soumissionnaire au montant de DIX-HUIT MILLE DOLLARS (\$18,000.00), certifié par une banque canadienne à charte et fait payable à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Les entrepreneurs pourront consulter les plans et devis pour ces travaux et s'en procurer des copies ainsi que des formules de soumissions en s'adressant au bureau de l'architecte, Messieurs Antoine Monette, 60 ouest, rue St-Jacques, (Tél.: Lancaster 7922), à partir de samedi, le 18 février 1933.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

N.B. Les travaux doivent être entièrement terminés le ou avant le 1er novembre 1933. Le secrétaire: JEAN CASSEGRAIN, Montréal, ce 15 février 1933.

EPILOGUE D'UN CRIME CELEBRE



(A gauche) Curley Guy, le jone aventurier accusé d'avoir assassiné le capitaine Walter Wanderwell, un ancien espion qui agit pendant la guerre pour le compte de l'Allemagne. (Au centre) son avocat, et (à droite) Mme Alpha Wanderwell, une Canadienne, photographiée au cours du procès.

LES JETEURS DE SORTILEGES

Comme quoi leur façon d'opérer, reposant sur la superstition, est la même dans tous les pays du monde.

Le mot "sort", dans son acception populaire, est synonyme de "sortilège". Et le sens primitif du mot "sortilège" correspondait au pouvoir, attribué à certaines gens, de "lire dans les destinées". Mais on fut bientôt persuadé que ceux qui connaissent les secrets du destin, possèdent aussi la faculté d'y changer quelque chose, d'influer sur les événements de l'état des personnes.

Le sortilège ou le sort devint donc l'œuvre magique par excellence et l'on nomma "sorciers" les magiciens capables d'opérer dans l'ordre des choses des transformations subites, imprévues, extraordinaires. Le sorcier a la réputation de projeter une force extra-naturelle, et c'est ce que le langage traduit par l'expression "jeter un sort".

Cet article est d'un Français, mais courait d'un Canadien, tant la situation qu'il dépeint est semblable à la nôtre. L'œuvre magique n'est pas forcément maléfique. Un sorcier peut être occasionnellement bienfaisant, notamment quand il guérit des malades. Mais, comme la tradition veut qu'il tienne ses pouvoirs d'un pacte avec Satan, on peut imaginer que le diable tire bénéfice même du bien qu'il paraît faire. Et, plus ordinairement, le sorcier se plaît à des œuvres de haine. Il y est tellement fané, que même involontairement, il jette de mauvais sorts et sa renommée seule passe pour "porter malheur".

Quand nos pères l'approchaient, ils pensaient se garantir de lui en lui faisant les cornes avec l'index et l'auriculaire de la main; ou bien ils avaient pour préservatif de se cacher les pouces dans leurs poings fermés.

Ils disaient qu'il n'était pas bon de marcher sur la jarretière tombée de la jambe d'une sorcière, à moins que l'on n'eût sur soi un fragment du cerge passé. Ce cerge, ou celui de la Chandeleur, l'eau de la neige tombée à Noël, le rameau de buis béni servaient à neutraliser les effets des sorts. Ils en couaient, dans la courte-pointe des nouveaux-nés, faisaient tomber des gouttes de cire bénite sur la corne gauche de leurs bestiaux et leur donnaient à manger du fenouil poussé en terre sainte des cimetières.

On ne reconnaissait guère de limites au pouvoir des jeteurs, ou, vulgairement, "jeteurs" de sorts. En 1488, dans le diocèse de Coutances, il se fit une violente tempête de grêle qui gâta tous les fruits. L'opinion publique accusa deux sorcières qui, mises à la question et interrogées séparément, avouèrent qu'elles avaient creusé une fosse et, après l'avoir remplie d'eau, avaient agité l'eau, sur l'heure de midi, en prononçant des paroles magiques; aussitôt la cérémonie faite, l'orage était survenu.

Une autre sorcière fut brûlée pour avoir déchaîné la grêle par dépit de n'avoir pas été invitée à une noce. Brûlée vive aussi, à Constance, une malheureuse convaincue d'avoir donné la lèpre à un homme en soufflant dessus.

Les sorciers faisaient mourir le bétail en répandant certaines poudres sur le seuil des étables ou en y enterrant quelque bête pourrie, notamment des crapauds, sur lesquels ils avaient dit des mots sacrilèges. Le 2 septembre 1687, le bailli de Pacy-sur-Eure condamna aux galères un certain berger Hocque, pour avoir maléficié des bestiaux. Malgré cette condamnation, l'épizootie continuant ses ravages, on chargea un faux galérien d'arracher à Hocque son secret en le faisant boire. Sous l'empire de l'ivresse, le berger confessa qu'il avait enterré une charge de poison magique dans une écurie et que la contagion ne cessait que par la destruction du charme.

UN BON TUYAU

Dans un bar du Kurfürstendamm, Franz Molnar, un des auteurs dramatiques les plus joués dans les pays de l'Europe centrale, est assis seul à la table. Un seul couple danse, et encore n'est-il composé que d'un danseur professionnel et d'une fille.

Le garçon s'approche de la table de Molnar et lui dit: — Dites-moi, M. Molnar, vous avez beaucoup voyagé et vous avez vu beaucoup d'endroits où l'on s'amuse. Vous n'auriez pas un tuyau à me donner, pour m'indiquer la façon dont je pourrais gagner davantage ici?

— Mon ami, répond Molnar, un garçon à la hauteur met les bouteilles de vin et de champagne devant la glace, afin que le client, ou à son défaut le garçon, les voie doucement.

LE PROGRAMME DES CANADIENS DE NAISSANCE

Les dix articles qui tendent à l'accomplissement de leur devise: "Le Canada avant tout".

Les Canadiens de naissance, dont le président national est M. J. O. L. Boulanger, avocat et député de Bellechasse à la Chambre des Communes, sont organisés pour travailler au progrès du Canada, comme le prouve leur devise: "Le Canada avant tout". Ils répudient les factions. Mais nous ne saurions mieux leur rendre justice qu'en publiant leur programme tout au long, article par article.

1.—STATUT NATIONAL. Le Canada ne jouit pas du pouvoir légal de modifier sa constitution. A part cela, il est une nation souveraine et parfaitement indépendante. L'allégeance au même Roi est le seul lien politique qui l'unisse aux autres parties de l'Empire. Le Canada peut et devrait dresser une nouvelle constitution sauvegardant en tous points les droits et les libertés civiles et religieuses qui existent actuellement. Seuls les citoyens canadiens devraient être nommés gouverneurs-généraux avec le titre de vice-rois. Il est temps que le Canada adopte un drapeau et un hymne nationaux qui soient bien à lui. L'abolition des appels au comité judiciaire du Conseil Privé d'Angleterre ne serait que logique. Bannissons à jamais l'idée de fusion avec une autre nation.

2.—CITOYENNETE. Il ne devrait y avoir que deux catégories de citoyens au Canada: (a) les Canadiens de naissance, (b) les Canadiens par naturalisation. Notre ordre veut que la loi de la naturalisation comporte les conditions suivantes: une déclaration d'allégeance unique au Canada, un serment solennel de dévouement envers la patrie d'adoption, une période de résidence au pays, des preuves de bonne conduite et d'intelligence normale.

Faisons mieux comprendre la nécessité de la coopération et de la fraternité entre les Canadiens. Les citoyens canadiens devraient jouir d'une préférence absolue dans le choix des fonctionnaires, qu'ils relèvent du Fédéral, des provinces ou des municipalités.

Le besoin se fait sentir d'un patriotisme plus large, plus intense et moins égoïste. Il est aussi nécessaire de nous intéresser davantage à l'administration de notre pays.

3.—EDUCATION. Une bonne éducation doit d'abord développer le patriotisme, inculquer un sentiment de fierté nationale et inspirer l'optimisme. Faisons connaître aux Canadiens la valeur de nos ressources naturelles qui, si on le veut, peuvent rendre nos foyers prospères. Que l'école et les associations fassent connaître qu'il est déloyal et honteux d'entretenir des préjugés de race et de religion entre les deux grandes races canadiennes.

Que tous les médiums d'éducation, l'école, la presse, le cinéma, la radio s'efforcent d'imprégner dans l'esprit de nos enfants l'admiration des qualités supérieures des deux grands races canadiennes. Les programmes scolaires doivent faire une large part à l'étude de l'histoire, de la géographie, des ressources naturelles et des industries canadiennes.

4.—IMMIGRATION. Il ne faut rien négliger pour garder les Canadiens au Canada. Que l'on revise les cours d'étude dans les écoles et les universités. Que le gouvernement donne des séries de conférences à travers tout le pays, sur les ressources et les industries canadiennes. Qu'il distribue de la littérature sur ces sujets. Que les compagnies de chemins de fer organisent des excursions pour les Canadiens qui cherchent à s'établir. Que l'on s'efforce d'obtenir les fonds nécessaires aux développements de nouvelles industries. Plutôt d'élaborer des plans

Sun Life Assurance Company of Canada

CONSTITUÉE EN 1865 SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

L'ASSURANCE-VIE se tire avec honneur de l'épreuve à laquelle elle a été soumise depuis trois ans, par suite du ralentissement des affaires. Le public apprécie plus que jamais les services qu'elle lui rend pendant les périodes difficiles.

La Sun Life of Canada a, au cours des trois dernières années—la période la plus critique, dit-on, que le monde ait jamais connue—poursuivi sa marche ascendante. Elle s'est rendue éminemment utile à ses nombreux assurés du monde entier.

DEPUIS 1929, le montant de ses assurances en vigueur a augmenté de 465 millions de dollars; celui de son actif, de 43 millions de dollars. La Sun Life compte maintenant près d'un million d'assurés.

RAPPORT de 1932

MONTANT D'ASSURANCE EN VIGUEUR au 31 décembre 1932 - \$2,928,952,000

Ce montant considérable, qui représente la fortune, en train de se constituer, de près d'un million d'assurés de la Sun Life, sera versé à ces assurés ou à leurs héritiers avant la fin du vingtième siècle. On ne saurait surestimer cet élément de stabilité économique et sociale.

Table with financial data: NOUVELLES ASSURANCES ÉMISES (première prime versée) 284,098,000; RECETTES DE L'EXERCICE 161,407,000; DÉBOURSÉS DE L'EXERCICE 148,026,000; EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉBOURSÉS 13,381,000

Table with financial data: VERSEMENTS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES: En 1932 108,527,000; Depuis la fondation 702,712,000

Table with financial data: ACTIF: Obligations d'États, de municipalités, de compagnies de services public, etc.; actions privilégiées et actions ordinaires; prêts hypothécaires; immeubles; prêts sur polices de la Compagnie; espèces en banque, etc. 611,436,000

Table with financial data: PASSIF: Près des neuf dixièmes de cette somme constituent le fonds de réserve des polices—le montant mis de côté pour garantir que tous les paiements relatifs aux polices seront effectués à leur échéance. 597,241,000

Table with financial data: CAPITAL VERSÉ (\$2,000,000) et solde créditeur du compte des actionnaires 3,416,000

Table with financial data: RÉSERVE pour dépréciation des immeubles et des prêts hypothécaires 4,781,000

Table with financial data: SURPLUS 5,998,000

\$14,195,000

L'actif a été évalué d'après les données fournies à toutes les compagnies par le Département fédéral des Assurances du Canada.

La méthode des primes uniformes nettes a servi de base au calcul des réserves des polices. Les réserves ainsi établies sont plus élevées que celles qu'exige la Loi fédérale des Assurances du Canada.

En 1932, la Compagnie a reçu des propositions d'assurance pour une somme moyenne de plus d'un million de dollars par jour ouvrable.

Elle a, pendant cette année, versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de 360,000 dollars par jour ouvrable.

Le volume des encaissements de primes de renouvellement dépasse pour l'année tous les records antérieurs.

Le total des sommes versées par les assurés pour rembourser, totalement ou en partie, leurs emprunts sur polices, est plus considérable que celui d'aucune année précédente.

Pour la remise en vigueur de polices annuelles, l'année 1932 n'est dépassée que par une seule année dans toute l'histoire de la Compagnie.

Pendant le dernier exercice, le montant net des capitaux, provenant des polices, laissés à la Compagnie pour porter intérêt a marqué une très forte augmentation.

Sun Life Assurance Company of Canada

d'immigration, rapatrions les Canadiens établis à l'étranger et lorsque c'est nécessaire, aidons les généreusement afin qu'ils reviennent dans leur pays natal. Lorsqu'il s'agit d'immigrants de la classe des domestiques, n'admettons que des sujets recommandables au point de vue moral, intellectuel et physique, des sujets dignes de devenir les parents de futurs Canadiens; tous les autres doivent être rigoureusement exclus. Il faudrait prendre soin de n'amener chez nous que des gens habitués à des lois et à des conditions de vie et de travail semblables à celles qui existent ici. La politique d'assistance financière aux immigrants autres que les Canadiens de naissance doit être immédiatement et totalement abandonnée. La plus complète coopération entre les gouvernements des provinces et le Fédéral est de toute nécessité. Interdisons toute immigration qui tend à faire des Canadiens une race mixte ou à baisser le niveau de la vie, de l'éducation ou de la morale. En laissant entrer au Canada des indésirables au point de vue physique, moral ou mental on oblige presque les Canadiens à quitter leur pays.

5.—RECHERCHES. Le gouvernement canadien devrait, pour l'avancement du Canada, étendre et intensifier le travail des services de recherches et former un personnel d'experts qui enquerront à fond de la valeur de nos ressources et de la meilleure manière de les utiliser. Qu'il encourage l'agriculture et l'industrie, qu'il établisse des colonies dans les régions fertiles. Inutile cependant de coloniser des régions incultes ou d'implanter des industries en des endroits qui ne sont pas propices. Les organisateurs de tels projets doivent être avisés que le trésor public ne leur viendra pas en aide. Il importe grandement que nos matières premières soient ouvrées au pays d'où on a été frappé d'un droit de sortie.

6.—COMMERCE ET MARCHÉ DOMESTIQUE. Le marché intérieur est de beaucoup plus profitable. Il faudrait annoncer d'avantage au Canada nos produits. Actuellement la marge entre le prix d'achat et le prix de vente est beaucoup trop grande. Un peuple qui vit au milieu de l'abondance ne devrait pas être sujet à la privation. Une meilleure distribution des richesses et des produits s'impose afin que tous ceux qui veulent travailler, jeunes, vieux ou infirmes, aient de l'emploi. Il serait aussi opportun de réduire les heures de travail.

7.—EXPORTATION ET DIPLOMATIE. Il faut développer le commerce extérieur. Le meilleur moyen d'avoir dans toutes les parties du monde des commissaires commerciaux nés au Canada, imbus de la mentalité canadienne et bien au fait du Canada et de ses produits. Il ne suffit pas d'avoir des ambassadeurs, il nous faut aussi des conseillers non seulement en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en France et au Japon, mais encore dans tous les pays de quelque importance. Il incombe aux jeunes gens d'apprendre la langue et de se familiariser avec les méthodes de commerce et les produits des pays avec lesquels ils trafiquent. Envoyons à l'étranger des agents d'affaires plus nombreux et plus compétents, tous Canadiens de naissance, si nous voulons promouvoir notre commerce.

8.—TRANSPORT. Il est très important d'établir des taux plus modiques sur les trains de passagers, de marchandises et de messageries. Utilisons le plus possible le canal de Panama. Les canaux du Canada devraient pouvoir permettre aux océaniques de se rendre jusqu'au lac Supérieur et d'y naviguer. Inutile de dire que les régions les plus riches en ressources naturelles doivent être les mieux pourvues de moyens de transport. Le parallélisme indu des routes de chemins de fer sape la richesse nationale. Il faut de toute nécessité que le trafic canadien passe par nos chemins de fer et nos ports. Pourquoi les marchandises destinées à la consommation domestique ne seraient-elles pas transportées aussi rapidement et à aussi bon marché que les matières exportées? Il ne devrait être question de concurrence ou de fusion que pour obtenir un service plus efficace et plus économique.

9.—ECONOMIE ET TAXATION. Il est indispensable de pratiquer une sévère économie dans les dépenses municipales, provinciales et fédérales si l'on veut alléger le fardeau des impôts. Une plus étroite coopération encore les gouvernements et les ministères canadiens diminuerait la duplicité des services et des dépenses. Qu'on fasse disparaître les branches de l'administration qui ne sont pas indispensables, que l'on congédie les fonctionnaires dont les services ne sont pas strictement nécessaires. Faisons porter aux riches le poids de l'impôt et libérons-en les pauvres. Que chacun soit taxé selon ses moyens.

10.—BANQUE ET MONNAIE. Le contrôle de la monnaie et des crédits est monopolisé par les banques

et les institutions similaires qui jouissent de grands pouvoirs et de vastes privilèges. Elles en profitent pour faire des profits indus. C'est là un danger pour la vie économique et l'unité du Canada. Aussi le système bancaire devrait-il être placé sous la régie d'une commission investie de pouvoirs pléniers en tout ce qui concerne les opérations de banque, la monnaie, le monnayage et les crédits. Il serait préférable que le pays ait la propriété et le contrôle de la monnaie. Nous préconisons l'établissement d'une banque nationale du Canada comme banque de réserve centrale. Un meilleur mode de surveillance et d'inspection des banques s'impose ainsi qu'une meilleure protection des argents qui y sont déposés. L'organisation de banques locales est à encourager. Il faudrait établir sur une base solide des banques rurales et des crédits ruraux.

CARTES D'AFFAIRES

BERCOVITCH, COHEN & SPECTOR Avocats Procureurs

Tél. MAin 5100-5101 414 rue St-Jacques Ouest.

Le Journal "L'Autorité", faisant affaires sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a ses bureaux de rédaction et d'administration au no 3954 Parc Lafontaine, Montréal. Il est imprimé à "L'Éclairage Inc.", 1723 rue, Saint-Denis, Montréal.

Famille moderne. La mère (deux heures du matin) — Tu n'as pas besoin de m'attendre, ma fille, j'ai ma clef.

Le fils — Oui, mais il fallait attendre grand-père qui n'est pas encore rentré.

O-O-O-O — Aïnsi, Jules n'épouse pas Martine? Mais je croyais qu'il avait eu le coup de foudre la première fois qu'il l'avait vue.

— Oui, mais il l'a regardée une seconde fois.

O-O-O-O Mme Dupont: — Savez-vous que votre ancienne bonne est chez moi, maintenant?

Mme Durand: — Vraiment?! Mme Dupont: — Ne vous alarmez pas, je ne crois pas la moitié de ce qu'elle me raconte!..

# LES SPORTS

## L'ORGANISATION DES CIRCUITS MAJEURS EST TRES LENTE

Deux clubs seulement ont tous leurs joueurs sous contrat.

Le délicat problème des joueurs qui n'ont pas encore signé leur contrat et qui refusent obstinément de la faire, dans les ligues majeures du baseball, est loin d'être résolue, et la saison d'entraînement des clubs approche rapidement.

Les magnats du baseball s'attendaient bien à rencontrer des difficultés à enrôler leurs joueurs pour la saison 1933, lorsqu'il adoptèrent leur politique d'économie, mais leurs prévisions furent grandement dépassées. Les diminutions de salaires ont provoqué un déchaînement de murmures et de protestations de la part des joueurs les plus en évidence qui furent naturellement les plus forts atteints.

Babe Ruth, Lou Gehrig, Bill Dickey, Red Lucas, Ernie Lombardi, Mack Wilson, Joe Stripp, Wes Farrell, Willie Kamm, Willis Hudlin, Frank Frish et Henie Mush, pour n'en mentionner que quelques-uns et les principaux, ont rejeté les offres de leur club.

Il y a cependant quelques exceptions. Ainsi les Pirates de Pittsburgh, qui ont surpris tous les connaisseurs en terminant la saison dernière en deuxième position dans la Ligue Nationale avec un arrêt-court et un second but sans aucune expérience dans les majeures, ont tous leurs joueurs sous contrat et se préparent à reprendre le chemin du camp d'entraînement afin de commencer le plus tôt possible leurs exercices.

Les Red Sox, de Boston ont également réussi à concilier les esprits et tous les joueurs sont sous contrat. Les Giants de New York et les Cubs de Chicago, n'ont chacun, qu'un seul joueur non signé. Les premiers attendent encore des nouvelles du jeune voltigeur Len Koeneck et les Clubs ne parviennent pas à s'entendre avec Vince Barton. Mais Barton est d'une économie écossaise, il a l'habitude de sauver le timbre nécessaire pour maler son contrat, l'apportant lui-même lorsqu'il se rapporte au camp d'entraînement. Barton est un jeune homme de Toronto.

Les Sénateurs de Washington comptent bien livrer une dure bataille aux Yankees de New York, mais il leur faudrait auparavant réussir à rallier à leur équipe Manush, Moe Berg, Bob Burke et Bob Freidrich.

La situation des autres clubs des deux circuits majeurs ne semble pas rose et le refus de la direction de ces équipes de divulguer les noms de leurs joueurs qui ont refusé de signer leur contrat indique qu'il y a une foule de "hold outs".

## ROBERT DUNCAN NOMMÉ GOUVERNEUR DE LA N. H. L.

Chas. F. Adams, gouverneur démissionnaire dans la ligue de hockey Nationale, a nommé Robert Duncan, un avocat de Boston, pour représenter son club, les Bruins, dans le bureau des gouverneurs.

Adams a démissionné il y a quelques jours comme gouverneur du circuit afin de pouvoir dire ouvertement ce qu'il pense de la façon avec laquelle ses suggestions ont été accueillies par Frank Calder, le président de la ligue. Il entend batailler ferme pour les réformes qu'il réclame, sans s'exposer à être mis à l'amende.

## FIASCO FINANCIER POUR LE LACROSSE INTERIEUR L'AN DERNIER

Les deux ligues de lacrosse, professionnelle et amateur, ont décidé de ne pas jouer au Forum l'été prochain. Les opérations pour la saison de 1932 ont accusé un fort déficit. Les amateurs continueront à jouer cependant, mais au Parc Atwater qui sera éclairé suffisamment pour permettre le jeu le soir, après que seront terminées les joutes de baseball.

## FLAT WALSH REVIENT AUX MAROONS COMME RECRUTEUR

Le gardien de buts des Maroons, Flat Walsh, qui fut prêt à Castors de Québec pour les trois dernières parties de la Ligue Canada-Américaine, est revenu à Montréal hier et s'occupera d'ici la fin de la saison de recrutement pour les Maroons.

Walsh a été fort effectif pour le Québec, mettant deux blanchissages à son crédit. Le gardien régulier des buts des Castors, Emile Lamontagne, a repris son poste dans la joute d'hier soir, contre les Aigles, de New-Haven.

## BILL PHILLIPS DANS LA CANAMERICAINE

Les directeurs du Castor, de Québec, font actuellement des démarches dans le but d'engager Bill Phillips que les Américains ont laissé aller il y a quelques semaines, après l'avoir acquis des Maroons de Montréal. Un représentant du Québec était à la recherche de Phillips jeudi et il est fort probable que ce dernier porte les couleurs de l'équipe québécoise d'ici peu.

## ÉCHOS DE LA RENCONTRE SCHAAF-CARNERA

Les restes du boxeur Ernie SchAAF ont été transportés hier à l'église Ste-Marie, à Wrentham, Mass, où une messe de requiem fut chantée par l'abbé Walter Mitchell, curé de la paroisse.

Auparavant, les nombreux amis de la famille s'étaient réunis à la petite maison blanche payée par les premières recettes d'Ernie SchAAF dans l'arène, pour rendre hommage à la mémoire du jeune pugiliste, victime de son combat contre Primo Carnera.

## LA VITALITÉ DE JIM CORBETT

Jim Corbett n'est plus que l'ombre de l'homme qui mit John Sullivan hors de combat il y a quelques années, mais son courage ne se dément pas. Il s'est éveillée hier du coma dans lequel il était plongé depuis plusieurs jours et a réussi à faire quelques pas, sans aide, dans sa demeure.

Il était si bas hier matin, que ses médecins ont dû lui administrer des stimulants, qui l'ont endormi profondément pour plusieurs heures. A son réveil, alors que l'on s'attendait à sa mort, Corbett s'est jeté à bas de son lit et a fait une marche autour de sa chambre à la grande surprise de ceux qui le surveillaient.

## LES ATTRACTIONS SERONT TRÈS NOMBREUSES DE MAIN AU STADIUM

Le marathon de raquettes Hull-Montréal se terminera demain après-midi alors que la dernière étape, longue de 15 milles, sera entièrement courue au Stadium. Les coureurs qui auront survécu aux dernières difficultés de la course s'assembleront et partiront au signal que donnera Mlle Gilberte Lalonde, reine des sports de Montréal.

La course se fera sous les yeux de milliers de personnes; les coureurs feront une douzaine de fois le tour d'une piste spéciale qui a été aménagée dans l'enceinte du Stadium. L'athlète Arthur Binette de Hull attire les suffrages des amateurs locaux qui ne manquent pas de l'encourager afin d'enlever si possible les honneurs aux représentants de la Finlande qui tiennent actuellement la tête du tournoi. Binette est un athlète remarquable et il sera fort intéressant d'assister à ses derniers efforts.

## QUELQUES NOUVELLES DU BASEBALL

Le propriétaire des White Sox, Lou Comiskey, est confiant que son club prendra la première division dans la Ligue Américaine cette année. Son équipe a perdu 32 parties l'an dernier, par une marge d'un point seulement. Al Simmons, Mule Haas et Jimmy Dykes sont les piliers sur lesquels il fonde toutes ses espérances pour la prochaine saison.

## DEMAIN, DERNIER PROGRAMME RÉGULIER DE LA LIGUE NT-ROYAL

La ligue de hockey senior Mont-Royal donnera son dernier programme régulier de la saison demain après-midi. Cette séance videra la question de suprématie entre les clubs Lafontaine et Saint-François qui sont sur un pied d'égalité pour la troisième position. La première joute alignera le St-François contre le Verdun et la seconde le Lafontaine contre l'université de Montréal.

Le Saint-François-Xavier doit remporter une victoire sur le Verdun demain s'il veut jouer dans le détail. Il faudra absolument une victoire aux hommes de Lucien Gervais, sinon, le Lafontaine jouera dans le détail, à moins que les étudiants ne répètent leur unique victoire de la saison, qu'ils ont remportée sur le Lafontaine. Comme ce dernier est presque assuré d'une victoire sur les carabins, il reste au St-François de ne pas s'en laisser imposer par les leaders. Après les rencontres de dimanche, s'il existe encore une égalité chez les détenteurs de la troisième position, il y aura au cours de la semaine prochaine, une joute définitive entre ces deux clubs.

Le Verdun, bien entendu, n'attend pas terminer sa série de victoires. Therrien a fait pratiquer ses hommes qui sont en excellente tenue. Bélanger prend beaucoup de mieux et sera parfaitement rétabli pour les importantes parties du détail.

Bernard Armand, du St-François, est de plus en plus en vedette et marche rapidement sur les traces de son frère, Paul Armand, ancienne étoile du même club.

Le Lafontaine est évidemment supérieur aux étudiants, mais il lui faudra tout de même lutter vaillamment contre les hommes du Dr Corrigan.

Les étudiants auront leur équipe au complet contre le Lafontaine. Elle reprendra sa place sur la défense. Jean-Baptiste Octeau, du Lafontaine, qui est au repos depuis plus d'un mois, reprendra probablement son poste sous peu. Son oeil blessé se rétablit et la direction du Lafontaine est impatiente de l'envoyer dans la mêlée, pour les joutes éliminatoires.

## LA VITALITÉ DE JIM CORBETT

Jim Corbett n'est plus que l'ombre de l'homme qui mit John Sullivan hors de combat il y a quelques années, mais son courage ne se dément pas. Il s'est éveillée hier du coma dans lequel il était plongé depuis plusieurs jours et a réussi à faire quelques pas, sans aide, dans sa demeure.

Il était si bas hier matin, que ses médecins ont dû lui administrer des stimulants, qui l'ont endormi profondément pour plusieurs heures. A son réveil, alors que l'on s'attendait à sa mort, Corbett s'est jeté à bas de son lit et a fait une marche autour de sa chambre à la grande surprise de ceux qui le surveillaient.

## LES ATTRACTIONS SERONT TRÈS NOMBREUSES DE MAIN AU STADIUM

Le marathon de raquettes Hull-Montréal se terminera demain après-midi alors que la dernière étape, longue de 15 milles, sera entièrement courue au Stadium. Les coureurs qui auront survécu aux dernières difficultés de la course s'assembleront et partiront au signal que donnera Mlle Gilberte Lalonde, reine des sports de Montréal.

La course se fera sous les yeux de milliers de personnes; les coureurs feront une douzaine de fois le tour d'une piste spéciale qui a été aménagée dans l'enceinte du Stadium. L'athlète Arthur Binette de Hull attire les suffrages des amateurs locaux qui ne manquent pas de l'encourager afin d'enlever si possible les honneurs aux représentants de la Finlande qui tiennent actuellement la tête du tournoi. Binette est un athlète remarquable et il sera fort intéressant d'assister à ses derniers efforts.

## QUELQUES NOUVELLES DU BASEBALL

Le propriétaire des White Sox, Lou Comiskey, est confiant que son club prendra la première division dans la Ligue Américaine cette année. Son équipe a perdu 32 parties l'an dernier, par une marge d'un point seulement. Al Simmons, Mule Haas et Jimmy Dykes sont les piliers sur lesquels il fonde toutes ses espérances pour la prochaine saison.

## LE GRAND VOYAGE (Journey's End)

LES ANCIENS DU GESU

Tout est relatif. Même le théâtre. On peut à la fois blâmer et féliciter M. Pacifique Plante sur le choix de la pièce jouée mardi dernier, à la salle du Gesù. M. Letondal avait, avec raison pour cette fois, souligné les services rendus par l'Association des Anciens du Gesù à la cause du théâtre français. Mais voici, que ce groupe d'amateurs, sans doute pour démontrer le jugement de M. Letondal, présente au public une pièce anglaise. C'est un léger tort, parce qu'il faut faire connaître le théâtre français avant le théâtre anglais.

D'un autre côté, si l'on choisit pour critère, le simple point de vue esthétique, M. Pacifique Plante mérite de très grandes et sincères félicitations. Il va sans dire que nous considérons ce dernier critère comme supérieur au premier. Journey's End, puisque c'est sous ce nom que la pièce est le plus généralement connue, est un chef-d'oeuvre. On prodigue beaucoup de nos jours ce titre à presque toutes les oeuvres qui se publient. Mais ici, le titre convient parfaitement. Nous n'hésitons pas à ranger cette pièce à côté des plus géniales productions du théâtre classique.

Alliant la souplesse et la sensibilité de Racine à la force de Corneille, Sherriff a décrit dans Journey's End, des sentiments éternels, propres à tous les temps et à tous les pays.

Pourquoi ce caractère classique de cette oeuvre ne frappe-t-il pas au premier abord? C'est que les personnages de Sherriff vivent au XXème siècle, tandis que ceux de Racine ou de Corneille sont généralement situés dans une époque antérieure ou peu postérieure à Jésus-Christ, ou bien, l'action se déroule dans un pays exotique. L'éloignement dans le temps ou dans l'espace, fait oublier, dans les hommes, les traits individuels et dégage ce par quoi cet homme ressemble à ses frères.

Cette pièce de Sherriff est et restera le prototype, le chef-d'oeuvre de la littérature de guerre au théâtre.

M. Lapointe a bien incarné le rôle de Stanhope. Il a joué sobrement un rôle qui lui convenait. C'est la première fois que nous avons à féliciter M. Lapointe, aussi le faisons-nous avec bonheur. Nous avons pu apprécier mardi soir, ses talents dramatiques.

M. David, malgré sa bonne volonté, n'a pas joué le rôle de Osborne selon l'esprit de l'auteur. Osborne n'est pas un autoritaire. Il est vrai que M. David n'a pas le physique que l'on attendrait d'un homme comme Osborne. De temps à autre, M. David s'efforce d'abandonner ce faux caractère. Cependant, il ne faut pas exagérer; plusieurs amateurs n'auraient pu en faire autant. M. David aurait dû prendre conseil de M. Plante, qui lui-même a interprété ce rôle lors de la représentation en anglais de Journey's End, par les élèves du collège Sainte-Marie, il y a deux ans.

M. Larin est un jeune homme enthousiaste, en plein le type qu'il fallait pour jouer Raleigh. Par moment, son interprétation faiblit, mais il maîtrise vite ces légères défaillances.

C'est la première fois que nous voyons M. Champagne (Hibbert). Aussi, préférons-nous attendre encore pour le juger définitivement: le recul historique est toujours indispensable pour le critique qui recherche l'impartialité. M. Champagne fut très bien au début, mais, hélas, passable, dans les dernières scènes.

M. Mercure n'a pas compris son rôle. Trotter n'est pas un comique conscient. Mercure en a fait un monsieur qui est le premier à rire de ses farces.

M. Charland (Mason) a bien entrepris sa nouvelle carrière sur la scène du Gesù. Il n'a pas cherché l'effet; il a joué son rôle bien simplement, comme il le fallait. C'est toujours là un signe de talent.

M. B. Hoque (Hardy) a surmonté avec facilité les quelques difficultés de son rôle. Félicitations.

M. Fortier, (le Colonel) est toujours bête, le pèvre!

M. Bouvier, a extrêmement amusé le public dans son petit rôle du soldat allemand. Nous l'aurions vu avec plaisir dans le rôle de Trotter.

M. Bravis s'est tiré avec honneur des difficultés de son rôle.

Un éclairage et une mise en

## LA VITALITÉ DE JIM CORBETT

Jim Corbett n'est plus que l'ombre de l'homme qui mit John Sullivan hors de combat il y a quelques années, mais son courage ne se dément pas. Il s'est éveillée hier du coma dans lequel il était plongé depuis plusieurs jours et a réussi à faire quelques pas, sans aide, dans sa demeure.

Il était si bas hier matin, que ses médecins ont dû lui administrer des stimulants, qui l'ont endormi profondément pour plusieurs heures. A son réveil, alors que l'on s'attendait à sa mort, Corbett s'est jeté à bas de son lit et a fait une marche autour de sa chambre à la grande surprise de ceux qui le surveillaient.

## LES ATTRACTIONS SERONT TRÈS NOMBREUSES DE MAIN AU STADIUM

Le marathon de raquettes Hull-Montréal se terminera demain après-midi alors que la dernière étape, longue de 15 milles, sera entièrement courue au Stadium. Les coureurs qui auront survécu aux dernières difficultés de la course s'assembleront et partiront au signal que donnera Mlle Gilberte Lalonde, reine des sports de Montréal.

La course se fera sous les yeux de milliers de personnes; les coureurs feront une douzaine de fois le tour d'une piste spéciale qui a été aménagée dans l'enceinte du Stadium. L'athlète Arthur Binette de Hull attire les suffrages des amateurs locaux qui ne manquent pas de l'encourager afin d'enlever si possible les honneurs aux représentants de la Finlande qui tiennent actuellement la tête du tournoi. Binette est un athlète remarquable et il sera fort intéressant d'assister à ses derniers efforts.

## QUELQUES NOUVELLES DU BASEBALL

Le propriétaire des White Sox, Lou Comiskey, est confiant que son club prendra la première division dans la Ligue Américaine cette année. Son équipe a perdu 32 parties l'an dernier, par une marge d'un point seulement. Al Simmons, Mule Haas et Jimmy Dykes sont les piliers sur lesquels il fonde toutes ses espérances pour la prochaine saison.

## DEVANT LA RAMPE

scène parfaite ajoutaient au charme de la pièce, un plaisir pour l'oeil.

Ceux qui se sont rendus, mardi soir, à la salle du Gesù, n'ont pas perdu leur soirée, et, comme on dit, ils en ont eu pour leur argent, et même au-delà.

JOYEUSE et DURANDAL.

## ANASTASIE FAIT DU THÉÂTRE

Fantaisie bouffe en deux tableaux.

Personnages: NABUCODONOSOR, comédien. ANASTASIE.

DEUXIEME TABLEAU

Au Parc Lafontaine. Le décor représente une allée du parc. Un banc.

Nabucodonosor, puis Anastasie NABUCODONOSOR paraît devant le rideau:

—Un moment, s'il vous plaît, je vais dans la salle. (Il descend et s'installe dans un fauteuil, parmi les spectateurs). Maintenant le rideau! Levez le rideau! (Le rideau se lève, Anastasie fait son apparition en scène, se place au centre et salut le public avec grâce). Bon, parfait, c'est bien ça. (Un temps). Eh, bien? Vas-y de ta chanson. (Anastasie commence avec timidité une chanson de son répertoire et la termine avec entrain).

NABUCODONOSOR: Très bien, bravo! On croirait que tu n'as jamais fait autre chose.

ANASTASIE, modeste: Oh! Tu es trop indulgent. La chanson, ça va; mais le monologue et le dialogue, ça n'est pas la même chose.

NABUCODONOSOR: Bst, ne t'en fais pas, je monte sur le plateau pour te souffler ton texte. (Il quitte son fauteuil, monte sur la scène, sort un manuscrit de sa poche et s'assoit sur une petite chaise, à côté d'Anastasie). Es-tu prête?

ANASTASIE: OUI.

NABUCODONOSOR: Eh bien, commence.

ANASTASIE: Le Carillon.

NABUCODONOSOR: Non. Le Clairon.

ANASTASIE: Ah, bon. (Récitant). Le Clairon, poison de...

NABUCODONOSOR: Poésie, Poésie.

ANASTASIE: Poésie de Paul Déroulède. (Un temps). De Paul Déroulède.

NABUCODONOSOR: Tu l'as dit.

ANASTASIE: Tu l'as dit.

NABUCODONOSOR: Mais non.

ANASTASIE: Mais non.

NABUCODONOSOR: Oh!

ANASTASIE: Qu'est-ce qu'il te prend? L'a-t-il dit, oui ou non?

NABUCODONOSOR: Il ne s'agit pas de ça. Je te dis que tu l'as déjà dit: De Paul Déroulède.

ANASTASIE: Mais, non c'est la première fois, sans ça je n'aurais pas besoin de souffleur.

NABUCODONOSOR: Ça ce voit que c'est la première fois. Ça ne va pas comme sur Déroulède. Euh... je veux dire comme sur des roulettes. Enfin continue, je te souffle.

L'air est pur, la route est large.

ANASTASIE: L'air est pur, la route est large.

NABUCODONOSOR: Non.

L'air est pur, la route est large.

ANASTASIE: L'air est pur, la route est large.

Le clairon sonne la charge. Les zouaves vont chantant. Et Charlot sur la colline... NABUCODONOSOR: Et là-haut sur la colline, ANASTASIE: C'est ce que j'ai dit.

NABUCODONOSOR: Mais non, t'as dit: Charlot.

ANASTASIE: Tu crois? Je continue.

Et là-haut sur la colline, Dans la forêt qui domine, On quête, on tend la main, NABUCODONOSOR: Mais non,

ANASTASIE: C'est ce que j'ai dit.

NABUCODONOSOR: Mais non, t'as dit: Charlot.

ANASTASIE: Tu crois? Je continue.

Et là-haut sur la colline, Dans la forêt qui domine, On quête, on tend la main, NABUCODONOSOR: Mais non,

ANASTASIE: C'est ce que j'ai dit.

NABUCODONOSOR: Mais non, t'as dit: Charlot.

ANASTASIE: Tu crois? Je continue.

Et là-haut sur la colline, Dans la forêt qui domine, On quête, on tend la main, NABUCODONOSOR: Mais non,

## AU CINÉMA IMPÉRIAL

"Les Trois Mousquetaires", réalisation par Diamant-Berger du captivant roman d'Alexandre Dumas, prend enfin l'affiche.

Enfin! Après des mois d'attente, les amateurs de cinéma de Montréal verront aujourd'hui, samedi, à l'écran de l'Impérial "Les Trois Mousquetaires", la magistrale réalisation par Diamant-Berger du roman immortel d'Alexandre Dumas.

La venue à Montréal de cette formidable production marque un nouveau pas vers le succès définitif du Film Parlant Français en Amérique. C'est de loin le plus grand événement cinématographique de l'année. Des salles comblées sont prêtes pour l'Impérial. Il y a toute probabilité que les records de "L'Aiglon", "La Fille et le Garçon", "Cinq Ans Sans Femmes" et "L'Atlantide" seront écrasés.

"Les Trois Mousquetaires" nous apporte une magnifique série de vues en plein air. C'est un film de cape et d'épée; on y revoit dans les paysages historiques de la vieille France, l'envol des marteaux; on y entend le cliquetis des épées et le clapotement des chevaux. Carrosses lancés sur les routes pavées, enlèvements à la lueur des flambeaux, batailles, duels, poursuites, rien n'est épargné pour donner à l'écran la vie et la couleur du roman de Dumas.

## "UN AS" AU STELLA

A partir de lundi soir, la troupe Barry-Duquesne présentera un des derniers succès du répertoire moderne. "C'est un As!", pièce en 3 actes et 6 tableaux, créée récemment à Paris sous le titre de "Ces Messieurs de la Santé" est due à la plume de Paul Armont, l'auteur de nombreuses pièces fort applaudies, entre autres "Coiffeur pour Dames", qui a obtenu un énorme succès tant à la scène qu'à l'écran. C'est une oeuvre gaie qui semble réaliser exactement l'ancienne formule de écrivains latins: Castigat ridendo mores. Pour faire suite à cette amusante comédie, la direction du Stella prépare une pièce d'un genre tout nouveau, écrite spécialement pour le Stella par M. Henri Letondal.

## AU SAINT-DENIS

Le double programme du Saint-Denis, la semaine prochaine comportera une comédie d'Armand Bernard: "Si tu veux" avec Jeanne Boitel. Dans le rôle d'un modeste chauffeur d'automobile, Bernard est tordant. Il pose à l'administrateur général d'une grande firme afin de mieux gagner le coeur léger d'une jeune dactylo. Evidemment le pot aux roses est découvert et le chauffeur est en de bien mauvais draps... au grand plaisir de l'auditoire. Le second film sera une première pour Montréal, "Amour, Amour" avec Henri Marchand, la célèbre vedette du film de René Clair "A nous la Liberté".

On les guette, on les attend.

ANASTASIE: On les guette on les attend.

Le clairon est une vieille barbe.

NABUCODONOSOR, soufflant: Un vieux brave.

ANASTASIE: Et lorsque la lutte est grave, C'est un rude champignon.

NABUCODONOSOR: Compagnon.

ANASTASIE: C'est un rude compagnon. Il a vu mainte bataille, Et porte plus d'une entaille.

NABUCODONOSOR: Entaille.

ANASTASIE: D'épis de blés...

NABUCODONOSOR: Depuis les pieds...

ANASTASIE: Depuis les pieds jusqu'au (elle s'arrête).

NABUCODONOSOR, lisant avec âme: C'est lui qui guide la fête. (Il se lève et déclame d'un trait): Jamais sa fière trompette, N'eut un accent plus vainqueur.

Et de son souffle de flamme, L'espérance vient à l'âme, Le courage monte au coeur.

On grimpe, on cours, on arrive, Et la fusillade est vive, Et les autres sont droites, Quand enfin, le cri se jette, En marche! A la baïonnette! Et l'on entre sous bois.

ANASTASIE à Nabucodonosor: As-tu fini?

## AU PALACE

"The Sign of the Cross" reste une autre semaine à l'affiche du Palace. Cecil B. de Mille, à qui l'on doit plus d'une bande spectaculaire, s'est chargé de prouver que le son ajouté à l'image ne pouvait qu'augmenter les possibilités brillantes de la cinématographie. "The Sign of the Cross", son premier film parlé, qui obtient actuellement un énorme succès au Palace, est une entreprise gigantesque. Ses tableaux merveilleux se doublent d'une distribution éclatante qui requièrent la présence de 7,500 figurants. En dépit de cette aggrégation humaine, l'action, loin de se ralentir, augmente d'intérêt.

"The Sign of the Cross", c'est la Rome de Néron. On y voit le contraste entre les somptueux palais des praticiens et les cabanes suranées des premiers chrétiens. Poppée, la favorite de Néron, prend ses ébats dans une piscine de lait, tandis que l'héroïne chrétienne, Marcia, est l'objet de la haine et de la torture des ennemis de sa foi.

Les honneurs du jeu vont d'emblée à la grande vedette britannique Charles Laughton. Il personnifie Néron. Claudette Colbert incarne l'impératrice, épouse du fameux monarque. Frederic March et Elissa Landi les secondent habilement. A leurs côtés jouent Ian Keith, Vivian Tobin et Harry Beresford.

## AU CAPITOL

"The Animal Kingdom", un film qui eut l'honneur d'être présenté en exclusivité au cinéma Roxy du Centre Rockefeller, à New York, passera au prochain programme du Capitol, dès demain. C'est une adaptation de la pièce à succès, et Leslie Howard, secondé par Ann Harding et Myrna Loy, y reprend le rôle qu'il joua durant deux ans sur une scène new-yorkaise. Le sujet est d'une haute inspiration et traité avec un art tout particulier. Au même programme passera une amusante comédie bâtie autour d'un mystère policier. "The Penguin Pool Murder", avec Edna May Oliver et James Gleason.

## AU LOEW'S

"Under-Cover Man", un film mettant en vedette George Raft et Nancy Carroll, passera la semaine prochaine à l'écran du Loew's. George Raft incarne cette fois, avec sa vigueur coutumière, un escroc qui offre ses services à la police, non pas comme informateur, mais pour retrouver le meurtrier de son père. Nancy Carroll poursuit aussi une vengeance de même caractère, et leurs activités se croisent puis engendrent entre eux une dure rivalité. Au vaudeville, on verra la comédienne française Ann Coddée, secondée par Frank Orth, Bee et Ray Goman, Davey, Don Valerio et la señorita Carita, ainsi que le pianiste Willie Eckstein.

## AU SAINT-DENIS

Le pénitencier est inspecté, le Directeur frappé de la saleté du linge de ses pensionnaires: — Vous allez me faire le plaisir de changer de chemise. — Nous n'en avons qu'une. — C'est égal, changez entre vous.

## "THE SIGN OF THE CROSS" AU PALACE

"The Sign of the Cross" reste une autre semaine à l'affiche du Palace. Cecil B. de Mille, à qui l'on doit plus d'une bande spectaculaire, s'est chargé de prouver que le son ajouté à l'image ne pouvait qu'augmenter les possibilités brillantes de la cinématographie. "The Sign of the Cross", son premier film parlé, qui obtient actuellement un énorme succès au Palace, est une entreprise gigantesque. Ses tableaux merveilleux se doublent d'une distribution éclatante qui requièrent la présence de 7,500 figurants. En dépit de cette aggrégation humaine, l'action, loin de se ralentir, augmente d'intérêt.

"The Sign of the Cross", c'est la Rome de Néron. On y voit le contraste entre les somptueux palais des praticiens et les cabanes suranées des premiers chrétiens. Poppée, la favorite de Néron, prend ses ébats dans une piscine de lait, tandis que l'héroïne chrétienne, Marcia, est l'objet de la haine et de la torture des ennemis de sa foi.

Les honneurs du jeu vont d'emblée à la grande vedette britannique Charles Laughton. Il personnifie Néron. Claudette Colbert incarne l'impératrice, épouse du fameux monarque. Frederic March et Elissa Landi les secondent habilement. A leurs côtés jouent Ian Keith, Vivian Tobin et Harry Beresford.

## AU CAPITOL

"The Animal Kingdom", un film qui eut l'honneur d'être présenté en exclusivité au cinéma Roxy du Centre Rockefeller, à New York, passera au prochain programme du Capitol, dès demain. C'est une adaptation de la pièce à succès, et Leslie Howard, secondé par Ann Harding et Myrna Loy, y reprend le rôle qu'il joua durant deux ans sur une scène new-yorkaise. Le sujet est d'une haute inspiration et traité avec un art tout particulier. Au même programme passera une amusante comédie bâtie autour d'un mystère policier. "The Penguin Pool Murder", avec Edna May Oliver et James Gleason.

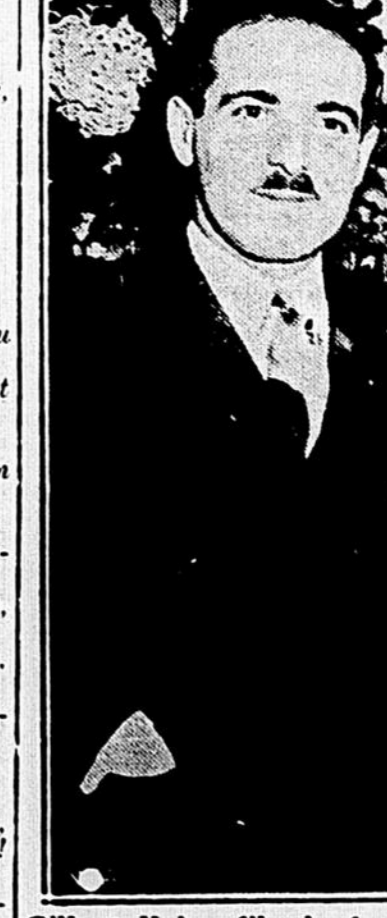
## AU LOEW'S

"Under-Cover Man", un film mettant en vedette George Raft et Nancy Carroll, passera la semaine prochaine à l'écran du Loew's. George Raft incarne cette fois, avec sa vigueur coutumière, un escroc qui offre ses services à la police, non pas comme informateur, mais pour retrouver le meurtrier de son père. Nancy Carroll poursuit aussi une vengeance de même caractère, et leurs activités se croisent puis engendrent entre eux une dure rivalité. Au vaudeville, on verra la comédienne française Ann Coddée, secondée par Frank Orth, Bee et Ray Goman, Davey, Don Valerio et la señorita Carita, ainsi que le pianiste Willie Eckstein.

## "CAVALCADE" AU HIS MAJESTY'S

"Cavalcade", le chef-d'oeuvre de Noël Coward, passera une seconde semaine en grande primeur à l'écran du His Majesty's. Bien que l'action de "Cavalcade" couvre une période de 33 ans et ait requis à la scène 31 tableaux, il ne fallut que dix jours à Noël Coward pour l'écrire. Il y a pourtant 40 personnages importants dans son oeuvre. Mais Noël Coward portait le sujet en soi depuis son enfance, et c'est la vie anglaise depuis 1900 qu'il évoque en une suite de grandes fresques. Le film a été réalisé à Hollywood par Frank Lloyd, et la distribution comprend Lloyd, Diana Wynyard, Beryl Mercer et Frank Lawton. Samedi, il y aura trois représentations: 1 h. 15, 4 hrs et 8 h. 30.

## FINANCIER ET DANSEUSE



Gilbert Kahn, fils du fameux banquier Otto Kahn, vient d'épouser Mlle Jane Heliker, une danseuse en vedette sur le Broadway. Kahn en est à son second mariage. Il a exigé que sa femme quitte le théâtre.

## IMPERIAL

Le grand événement cinématographique de l'année DIAMANT-BERGER présente la version parlante du célèbre roman d'Alexandre Dumas

"LES TROIS MOUSQUETAIRES" 1ère partie

"Les Ferrets de la Reine" avec Aimé Simon-Girard, Louis Allibert, Blanche Montel, Thoby Bourdelle, Henri Rollan, Edith Méra, Harry Baer, et vingt autres grandes vedettes de l'écran français

## AU CINÉMA DE PARIS

Deux exquises comédies au programme à partir de samedi. — "Enlevez-moi", et "Coiffeur pour Dames".

Les deux comédies qui ont remporté le plus de succès, ces derniers mois, à Montréal, sont à l'affiche du Cinéma de Paris, pour la semaine qui commence: "Enlevez-moi", et "Coiffeur pour dames".

"Enlevez-moi" offre des situations imprévues, une qualité d'esprit bien française, une superbe interprétation et des décors exceptionnellement plaisants, l'action est si déroulée dans une station hivernale suisse. Léonce Perret en a tiré une production très agréable. La musique contribue pour une large part à l'agrément du spectacle et certains refrains de "Enlevez-moi" sont déjà très populaires en Amérique. Roger Tréville et Jacqueline Francell conduisent le jeu de cette enlevante opérette avec un brio et un entrain irrésistible.

L'amusant Fernand Gravey est le principal interprète de "Coiffeur pour dames", une comédie Paramount qui se présente de loin comme l'un des mieux montrés aux écrans de France-Film pendant la dernière saison. La mise-en-scène est fortement pittoresque. Elle compte en particulier un "Institut" de coiffeur pour dames, qui est une véritable usine de beauté et dans laquelle circulent toutes les jolies figures du cinéma français.

## "CAVALCADE" AU HIS MAJESTY'S

# Les fabriques jouent de malheur

## SCIENCE ET CIVILISATION

M. Joseph Caillaux, sénateur et ancien ministre français, met le monde en garde contre l'effondrement de la civilisation due à la race blanche.

D'après le "père de l'impôt sur le revenu", la civilisation occidentale ne serait pas au bout de ses peines même si, économiquement parlant, elle aurait commencé à remonter la courbe du graphique universel. "Mon garde-à-vous n'est pas nouveau", dit-il, "mais il prend aujourd'hui d'autres aspects, alors que dans les hautes sphères se présente le danger d'un optimisme exagéré, danger dont il importe de tenir compte."

"Cette décadence a déjà commencé", affirme-t-il. "Avant la guerre, un voyageur pouvait parcourir librement l'Europe avec, dans sa poche, quelques pièces d'or qui avaient cours partout. Aujourd'hui, le voyageur allant de Londres à Constantinople doit changer sa monnaie cinq ou six fois et, à chaque frontière, il est soumis à un sévère examen comme s'il était un criminel ou un être autrement dangereux."

"Mais ce n'est pas assez de préconiser une monnaie internationale. Nous souffrons d'un grand mal, d'un mal plus profond que j'ai prédit il y a quatre ans quand j'annonçai une époque de "grande pénitence".

LA SEANCE CONTINUE "La grande pénitence est venue et n'est pas encore réparée. Ceux qui pensent qu'elle s'atténue, que les troubles mondiaux sont terminés, ceux-là sont des optimistes naïfs. J'ai averti mon pays que les inventions scientifiques conduiraient ultérieurement l'humanité à sa ruine si on ne harnachait la science."

"Nous avons permis à la science de nous mettre sous le joug. Cette orgie d'horreurs scientifiques qui secoua l'humanité de 1914 à 1918 aurait dû être un avertissement. Il n'en fut rien. Elle laissa, sur les bras de la société, plus de 20,000,000 de chômeurs et aujourd'hui nous parlons "de la reprise des affaires", du "point tournant économique" et de "protocoles tarifaires".

N'y a-t-il pas quelque chose de détraqué dans un pays où une affaire peut quadrupler pendant que le chômage, dans cette même affaire, est multiplié par huit? Surtout si ce progrès est accompagné, sinon causé, par des réductions de salaires sans réductions correspondantes des prix du détail.

"Les salaires sont transformés en dividendes. Quelle pratique anti-sociale, anti-économique et dangereuse!

L'HUMANITE D'ABORD "La science doit être subordonnée au développement moral et social de l'homme", dit M. Caillaux. "La surproduction est notre mal auquel certains économistes préconisent comme remède la suppression des intermédiaires. Insuffisant s'il était appliqué, je ne vois pas comment on pourrait l'utiliser. Les socialistes veulent réduire la journée de travail et augmenter les salaires, mais ceci ne changera pas l'aspect fondamental du problème."

"Les prix de détail doivent baisser. C'est la seule solution. "Les frais fixes devraient être diminués par une plus grande facilité de crédit, mais je dois aussi insister sur un contrôle plus étroit du commerce et de l'industrie par l'Etat."

"Il faut qu'il y ait un retour à l'Etat politico-administratif qui, aujourd'hui, est presque inexistant et, par-dessus tout, à un Etat revêtu de pouvoirs économiques très étendus."

## UN COURTIER DE MONTRÉAL, LE LIEUTENANT-COLONEL RANGEGR, FALSIFIE DES OBLIGATIONS PAROISSIALES ET EST ENVOYÉ EN PRISON. — L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DE FRANCE SE PROMÈNE... DANS LES IMAGINATIONS. — LES OBLATS FONT FACE À LA MUSIQUE.

On n'entendait parler rue Saint-Jacques, ces jours derniers que d'obligations d'une fabrique du diocèse de Valleyfield, falsifiées par un courtier dont les victimes auraient subi une perte de \$90,000 à \$95,000.

Les uns parlaient de Saint-Jean-Chrysostome, comté de Châteauguay, les autres de Hemmingford, comté de Huntingdon. Or il s'agissait de cette dernière fabrique et le courtier en question, le lieutenant Emile Ranger, 24 Saint-Jacques Ouest, vient d'être condamné à 14 mois de prison par le juge Tétréau siégeant en chambre. La plainte avait été faite par l'abbé F.-X. Goyette, curé de Hemmingford.

Le public avait pourtant été averti d'être en garde sur ces emprunts de Paroisses et de Fabriques, par la lettre circulaire de l'épiscopat au "clergé de la province civile de Québec", en date du 25 février 1932 et lue depuis deux fois par année du haut de la chaire.

On y lit entre autres choses, article 3: "Tel emprunt peut être effectué en émettant des bons ou des obligations payables avec ou sans annuités... Ces bons ou ces obligations peuvent être garantis par une hypothèque sur les immeubles de la fabrique; et l'acte requis à cet effet doit être consenti à une compagnie de fidéicommis dont le siège social est dans la province de Québec."

LA COMPAGNIE DE FIDÉICOMMIS EN QUESTION AURAIT ÉTÉ INEXISTANTE DANS L'AFFAIRE DONT NOUS PARLONS PLUS HAUT, ET C'EST POURQUOI L'ON S'ÉTONNE QUE DES GENS AVERTIS EN FINANCES COMME DES COURTIER ET DES BANQUIERS SE SOIENT LAISSÉS PRENDRE.

Mais tout le monde ne peut être au courant des chinoïseries du Code Paroissial, le plus beau "puzzle" de tous les "puzzles" actuellement en cours, et des amendements qu'on peut y apporter.

Ainsi, à propos des emprunts faits après la lettre-circulaire dont nous parlons plus haut, la plupart des auditeurs dans les églises ont compris que l'évêque signant les billets ou obligations en était responsable, alors que c'est exactement le contraire en vertu de l'article 10:

"La signature de l'évêque ou celle de son représentant sur ces bons, obligations, acte notarié ou billet, n'engage nullement sa responsabilité ni celle de la corporation épiscopale relativement à cet emprunt."

Un avocat célèbre, récemment engagé pour défendre les fabriques, lesquelles s'attendent décidément à des assauts sur plusieurs points, ne niait-il pas récemment la responsabilité des marguilliers dans les imbroglios passés, présents et futurs.

De sorte que pour trouver un personnage vraiment "responsable" il faudrait le chercher Dieu sait où...

### L'ÉGLISE AUX QUATRE COINS

Depuis que l'église de Saint-Louis de France a été rasée par un incendie, c'est extraordinaire comme on la fait voyager... en pensée du moins.

L'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, entre Roy et Cherrier, n'occupe qu'une faible partie du vaste quadrilatère s'étendant en arrière jusqu'à la rue Berri.

L'imagination aidant, on a parlé de reconstruire l'église de Saint-Louis-de-France à chacun des quatre coins, selon qu'on la voulait plus au nord ou plus au sud, plus à l'est ou plus à l'ouest.

Les Révérendes Soeurs de la Providence seraient particulièrement anxieuses de vendre le terrain nécessaire dans l'appréhension, qu'elles ont exprimée que la Ville ne s'avise un jour de taxer leur terrain à tant du pied.

L'heure n'est pas propice pour le vendre à des particuliers, et les soeurs y trouveraient leur compte à le passer à Saint-Louis-de-France qui, grâce aux assurances retirées serait en mesure de payer rubis sur l'ongle.

D'autre part, comme la fabrique, si elle abandonne le terrain actuel sera tenue de le rétrocéder aux héritiers des donateurs, le coût additionnel pour l'achat d'un nouveau terrain et la construction ailleurs du presbytère dépasserait \$100,000, ce qui fera réfléchir, à coup sûr, les marguilliers de Saint-Louis-de-France, ou à défaut des marguilliers les franc-tenanciers appelés à solder la note.

### BON EXEMPLE DES OBLATS

Cette semaine était tenue à Ottawa une réunion des provinciaux des Oblats, sous la présidence du R. P. Laboure, supérieur général, dans le but d'examiner la situation financière de la province des Oblats de langue anglaise, dont le centre est Ottawa. Lorsque le siège de cette province a été transféré de la Colombie-Britannique à Ottawa, on s'est lancé dans un grand programme de constructions, entre autres le collège S.-Patrice d'Ottawa.

Les nouveaux édifices ont coûté plusieurs centaines de mille dollars et la dépression économique surgissant, la situation est devenue difficile. On s'attend à ce que les différentes provinces des Oblats soient appelées à contribuer temporairement à rencontrer les obligations de la province d'Ottawa des Oblats de langue anglaise. Les Oblats, paraît-il, ont fait leur proverbe anglais: "Rien ne se perd de ce qui est dû par l'Église", et ils se feront un point d'honneur de faire face à leurs obligations.

### JUGEMENT DE SALOMON

Les créanciers des fabriques banqueroutières de Saint-Etienne et de Saint-Gabriel de Brandon voudraient bien que ce proverbe anglais devint bientôt pour eux un proverbe français.

Avec des créances atteignant près de \$700,000, un bon tiers de ceux de Saint-Etienne (Montréal) seront bientôt sous le "secours direct", ce qui n'a rien de réjouissant pour de braves gens qui comptaient finir leurs jours rentiers.

Ils attendent toujours le jugement du juge Coderre dans la faillite de Saint-Gabriel de Brandon, diocèse de Joliette, faillite dont ne veut pas la fabrique de l'endroit, tandis que la fabrique de Saint-Etienne la veut. D'où il résulte que le Code Paroissial n'est pas interprété de la même façon par les avocats des fabriques dans les diocèses de Montréal et de Joliette, les premiers soutenant qu'une fabrique peut être mise en banqueroute et les seconds qu'elle ne le peut pas.

Le juge Coderre, appelé à se prononcer dans les deux cas, doit être diablement embêté, et c'est ce qui explique sans doute pourquoi il mûrit si longtemps sa décision. Il se trouve dans la position du feu roi Salomon. La semaine prochaine nous tiendrons nos lecteurs au courant de l'exacte situation où en est l'imbroglio de la paroisse de Notre-Dame, la mère des paroisses de Montréal.

SCRUTATOR.

## DETTE GLOBALE DES FABRIQUES DE LA PROVINCE \$325,000,000

DÉFICITS	
Notre-Dame, Montréal	\$ 430,000
St-Frédéric (Drummondville)	410,000
St-François d'Assise (Longue-Pointe)	275,000
St-Etienne (Montréal)	615,000
St-Jacques (Montréal)	425,000
St-Gabriel de Brandon	325,000
St-Jérôme	400,000
St-Pierre (Joliette)	70,000
St-Charles de Mandeville (diocèse des Trois-Rivières)	36,000
Montauban (diocèse de Québec)	10,000
Syndics de Rigaud (dio. de Valleyfield)	107,000
<b>Total</b>	<b>\$3,103,000</b>

## CAISSES PAROISSIALES EN FAILLITE

Saint-Césaire	\$ 75,000
Saint-Eusèbe	73,822
<b>Total</b>	<b>\$ 148,822</b>

## DETTES APPROXIMATIVES

St-Zotique (Montréal)	\$ 200,000
St-Brigide (Montréal)	198,000
St-Germain d'Outremont	375,000
St-Madeleine d'Outremont	200,000
Notre-Dame de Lourdes, Verdun	348,000
St-Stanislas, Montréal	400,000
St-Catherine, Montréal	375,000
St-Denis, Montréal	400,000
St-Jean de la Croix, Montréal	285,000
St-Geztrude (Montréal)	80,000
Sacré-Coeur de Jésus (Mt)	51,000
Montmagny (diocèse de Québec)	312,000
St-Anne des Monts (diocèse de Gaspé)	157,000
Cap-Chat	180,000
St-Charles de Caplan	83,000
Paspébiac	64,000
Percé	40,000
<b>Total</b>	<b>\$3,855,000</b>

## UN SCHISME EN "TECHNOCRATIE"



Ce nouveau royaume, à peine fondé, est déjà divisé contre lui-même. (En haut) le professeur Walter Rautenstrauch, qui s'est séparé, avec trois autres dissidents, du groupe demeuré fidèle à Howard Scott (en bas) l'inventeur et le premier roi du nouveau principe économique basé sur le machinisme. On ne s'attend plus sur "l'étalon-électricité", un étalon qui fait beaucoup parler de lui par le temps qui court.

Depuis un quart de siècle, l'église de Sainte-Marie, à Maritzburg, dans le Natal, conservait avec le plus grand soin le coffret que lui avait légué le fameux évêque hérétique Colenso, avec défense de l'ouvrir avant que le dernier membre de sa famille fût décédé. Cette mort venant de se produire, des représentants du gouvernement britannique, et de l'Église d'Angleterre, accompagnés d'hommes de loi et d'amis de la famille, se sont rendus à la sacristie de l'église Sainte-Marie. Le coffret, que l'on croyait receler d'importants documents ou des reliques, ne contenait qu'une fourmière et un vieux morceau de drap rouge. Mais, avant de taxer l'évêque Colenso de mauvais plaisant, ce que ses fantaisies dogmatiques pourraient faire supposer, il reste à savoir si les fourmis n'ont pas dévoré, depuis 25 ans, le précieux contenu du coffret.

## LE PROGRAMME DE HITLER

Nous donnons plus bas le programme de Hitler, ce brouillon devenu chancelier d'Allemagne parce que les Allemands, comme tant d'autres, se cherchent un sauveur, quand le salut ne peut venir que d'eux-mêmes. On peut diviser la politique hitlérienne en 25 points résumés comme suit:

- 1.—Annexion de l'Autriche à l'Allemagne;
- 2.—Abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain;
- 3.—Restauration de l'empire colonial allemand et reprise des territoires perdus;
- 4.—Refus de la citoyenneté allemande aux Juifs et autres nationalités qui ne sont pas de pur sang allemand;
- 5.—Traiter comme des étrangers tous ceux qui ne seraient pas citoyens allemands (article 4);
- 6.—Tous les fonctionnaires publics, grands et petits, devront être de purs Allemands;
- 7.—L'Etat étant responsable du bien-être de chaque citoyen, et ne pouvant suffire à tout, on expulsera tous les étrangers, Juifs ou autres;
- 8.—Tous les immigrants non allemands seront mis au ban du pays;
- 9.—Droits égaux et devoirs égaux pour tous;
- 10.—Tous et chacun doivent travailler pour le bien commun;
- 11.—Abolition de tous les revenus non gagnés et libération de la servitude des intérêts sur l'argent;
- 12.—Confiscation complète de tous les profits de guerre;
- 13.—Etatisation de tous les monopoles;
- 14.—Participation de l'Etat à tous les bénéfices des grandes entreprises;
- 15.—Généreuse expansion du système des pensions de vieillesse;
- 16.—Attribution obligatoire d'un espace aux petits marchands dans tous les grands magasins;
- 17.—Confiscation nationale de certaines propriétés, à commencer par celles des spéculateurs juifs;
- 18.—Mise à mort des criminels, des usuriers et des profiteurs;
- 19.—Substitution du droit commun allemand au code romain;
- 20.—Expansion du système d'éducation nationale de façon à favoriser les pauvres;
- 21.—Programme d'Etat au bénéfice des maternités et pour le bien-être de l'enfance; sports et exercices physiques obligatoires;
- 22.—Création d'une armée du peuple;
- 23.—Rigide contrôle de la presse avec élimination des influences étrangères;
- 24.—Liberté des cultes;
- 25.—Création d'un gouvernement fortement centralisé et centralisateur.

Que Hitler exécute la moitié du quart de ce programme, et il aura bien mérité des nazis! SYLVESTRE.

## La Banque d'Épargne DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

86<sup>ME</sup> RAPPORT ANNUEL 86<sup>ME</sup> MONTRÉAL, LE 13 FÉVRIER, 1933.

Messieurs: Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-sixième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1932.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1932.	
PASSIF	
Capital	\$54,277,868.40
Dépôts portant intérêt	82,521.18
Fonds de réserve	1,000,000.00
Comptes divers	1,815,428.29
<b>Total</b>	<b>\$56,507,237.87</b>
ACTIF	
Épaves en caisses et dans les Banques	\$ 6,930,477.80
Obligations des Gouvernements Fédéral et Provinciaux	22,279,278.21
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes	21,782,846.63
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	46,862.50
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	2,517,833.75
Titres divers	200,000.00
Prêts à demande et à court terme, garantis par des valeurs en nantissement	5,766,728.76
Fonds des pauvres, placés sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$ 1,170,000.00
Autres titres	40,372.12
<b>Total</b>	<b>\$56,507,237.87</b>

Le conseil d'administration: R. DANDURAND, T. TAGGART SMYTH. Le président: R. DANDURAND. Le directeur général: T. TAGGART SMYTH.

## VUES FINANCIÈRES DE L'HON. SÉNATEUR RAOULL DANDURAND

Le président de la Banque d'Épargne nous exprime à l'assemblée annuelle de cette importante institution.

La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, dans son dernier rapport, vient de démontrer qu'elle avait pu maintenir, en dépit de la crise, la situation exceptionnellement avantageuse qu'elle s'est acquise parmi les banques du pays. Du discours de son président, l'hon. sénateur Raoul Dandurand, nous extrayons ces remarques, dont chacun pourra faire son profit: "On a tellement discuté les causes diverses de la crise économique que l'on nous saura gré de n'y pas revenir. L'année qui vient de s'écouler mérite cependant que l'on s'y arrête, ne serait-ce que pour noter les événements saillants qui la marquent d'un sceau tout particulier. S'il faut, au premier plan, signaler le relèvement prodigieux de la Grande Bretagne et le succès phénoménal de la conversion d'une grande partie de sa dette, il n'en reste pas moins vrai que la conférence impériale est un événement plus important pour notre pays. Nous ne pouvons cependant dire à cette heure ce qu'en seront les effets sur l'ensemble de notre commerce extérieur. La Conférence économique internationale, qui se réunira sous peu, aura de sérieux problèmes à résoudre. Elle nous dira si nous pouvons espérer le rétablissement des échanges, qui est le facteur déterminant de notre prospérité. Présentement, tout le monde veut exporter, mais en même temps s'efforce de restreindre le plus possible ses importations. Nous nous demandons si cette conférence pourra trouver une formule générale s'appliquant à tous les pays, dont les conditions économiques sont, pour la plupart, dissemblables, ou s'il ne faudra pas en rester aux accords particuliers. Si seulement elle pouvait amener un équilibre rationnel entre la production et la consommation. "Plusieurs remèdes nous sont suggérés pour ramener plus rapidement la prospérité. L'un des plus illusoire et des plus dangereux est celui de l'inflation. Cette panacée n'est qu'un leurre. L'inflation n'est pas créatrice de richesse; tout au contraire, elle la détruit. Le citoyen prévoyant, qui est parvenu, par un labeur ardu et souvent par certaines privations, à se constituer quelques réserves, perd par l'inflation une partie de ses économies, car le dollar qu'on lui livre n'a plus le même pouvoir d'achat. L'épargnant français perd par l'inflation les quatre-cinquièmes de son capital. Il est très facile pour l'état d'imprimer des billets, qui sont des promesses de payer, mais il est plus difficile de les racheter. Ils ne peuvent l'être que par l'impôt. Or, l'état qui n'a pas eu tout d'abord le courage d'y recourir préfère parfois entamer la

## L'ÉCONOMIE DANS L'EXPLOITATION DU CANADIEN NATIONAL

Montréal, 17. — Le rapport officiel de l'exploitation du Canadien National, à l'exclusion des Lignes de l'Est, durant l'exercice 1932, nous est communiqué. Il accuse des recettes brutes se chiffrent à \$143,414,873.67 et des dépenses d'exploitation se chiffrent à \$133,374,947.83, ce qui laisse un revenu net de \$10,039,925.84, soit une augmentation de \$2,454,196.31 sur le revenu net en 1931.

Les recettes brutes du réseau, en 1932, ont subi un fléchissement de \$33,858,864 par rapport à celles de 1931, mais d'autre part les frais d'exploitation ont été réduits de \$36,313,060.64. Le quotient d'exploitation, soit la relation des dépenses aux recettes, fut de 93 pour 100 en 1932 contre 95.72 pour 100 en 1931.

Les "Lignes de l'Est" du réseau d'Etat exploitées d'après les clauses de la Loi sur les taux de transport dans les Provinces Maritimes, accusent pour 1932, des recettes brutes de \$17,668,720.88, une diminution de \$5,542,703.22, sur les chiffres de 1931 et des dépenses d'exploitation se chiffrent à \$21,833,213.14, une diminution de \$7,791,773.82 sur les chiffres de l'exercice précédent. Le déficit net de l'exploitation de ces lignes s'est élevé à \$4,144,492.36, une amélioration de \$2,249,070.60 sur les chiffres en 1931.

## BRUTAL

A la suite de sa bataille avec le géant Carnera, le boxeur Schaffit est mort d'un coup reçu dans les dernières rondes du match. Ce n'est pas la première fois qu'un tel accident survient. Malgré les gants qui couvrent les poings, le boxeur reste toujours redoutable pour son adversaire. A force de cogner l'un sur l'autre, ces hommes robustes peuvent se porter des coups dont on ne se relève pas. On vient de le voir. Cet accident révèle une fois de plus la brutalité de certains sports populaires. Ainsi de la lutte, qui dégénère de plus en plus en combat de taureaux. Un individu y a introduit, par exemple, le fameux coup de bélier, qui

consiste à prendre son élan d'un bout à l'autre du tapis et à frapper de la tête dans le plexus solaire de son adversaire. Ce coup a permis à des lutteurs de deuxième ordre de devenir champions du monde. Ce n'était pourtant pas de la lutte. En outre, permettre tous ces coups à la lutte, c'est risquer les accidents mortels. Nous avons vu certains de ces héros humains passer en balles à travers les câbles et donner de la tête sur des madriers. De là à la fracture du crâne il n'y a qu'un pas. On verra la chose se produire un jour, et les "fans" batront des mains. Le lutteur Deglane, si populaire à Montréal parce qu'il avait démolé une centaine d'adversaires en les jetant hors de l'estrade, vient d'en être projeté à son tour, se brisant la clavicule. Justice immanente.

## FINANCIERS TROP "PLONGEURS"



Luke Lea, ancien sénateur américain et son fils, de Newville, arrêtés à la suite de la faillite de la Central Bank, l'une des trois mille qui ont failli aux Etats-Unis.